

# → RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024



[www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)



**COEUR**  
D'ESSONNE  
AGGLOMÉRATION

## INTRODUCTION

L'année 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée à l'échelle mondiale depuis le début des relevés de températures en dépassant les + 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Conséquences directes et bien souvent dramatiques, des phénomènes météorologiques variables mais toujours plus intenses surviennent de plus en plus fréquemment. Tous les habitants de la Terre sont concernés. Au niveau local, alors que 2023 avait été marquée par des sécheresses intenses, 2024 aura connu un taux d'ensoleillement historiquement bas et des inondations importantes causant beaucoup de dégâts à l'automne. Le changement climatique est d'ores et déjà à l'œuvre et l'urgence pour nos sociétés, pour notre territoire en particulier, est autant de l'atténuer pour les générations futures que de nous adapter dès maintenant à ces bouleversements.

Cœur d'Essonne Agglomération décline une stratégie de développement éco-responsable en déployant des actions en faveur de la transition depuis sa création. Conformément à la loi, elle a mis en perspective l'ensemble de ses actions et engagements au sein de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), adopté à l'unanimité par les élus en Conseil communautaire du 26 juin 2024. Cette planification de court, moyen et long terme a permis de définir des trajectoires de diminution des consommations énergétiques et de gaz à effet de serre (GES) du territoire ainsi que de développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).

Pour son propre patrimoine, dans le cadre de ses propres compétences et services publics, l'Agglomération a ainsi décliné ce plan en 42 actions qui constituent la contribution de Cœur d'Essonne à l'atténuation et l'adaptation du territoire aux changements climatiques : la feuille de route qui va guider ses actions de transition écologique pour les 6 prochaines années.

Ce PCAET fera l'objet d'un bilan et d'une évaluation intermédiaires en 2027, conformément à la réglementation. Aussi, l'Agglomération se dotera d'outils permettant de mesurer, suivre, évaluer les effets des actions inscrites et donc leur pertinence, efficacité et efficience. Pour autant, le présent Rapport de Développement Durable (RDD), adossé chaque année au Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), doit permettre annuellement de rendre compte de l'avancée de la collectivité en la matière.

En 2024, Cœur d'Essonne Agglomération a largement investi pour réduire l'empreinte écologique des mobilités, premier poste d'émissions de GES, en favorisant l'usage des transports en commun et alternatives à la voiture individuelle, avec notamment, le lancement des chantiers des pôles gares, tel celui de Marolles-en-Hurepoix en 2024, ou encore la création d'itinéraires cyclables dans le cadre de son Plan Vélo.

Pour réduire l'empreinte écologique du secteur tertiaire comme résidentiel, l'Agglomération rénove son patrimoine, soutient financièrement la rénovation des bâtiments publics communaux et accompagne les propriétaires individuels, copropriétés et bailleurs sociaux dans leurs projets de performance énergétique. L'intercommunalité continue d'améliorer les systèmes de chauffage de ses équipements publics, telles ses piscines, ou encore de moderniser l'éclairage des rues et des bâtiments avec des systèmes LED, économes en électricité. En outre, les marchés publics passés par l'Agglomération évoluent de manière à intégrer des critères environnementaux exigeants.

Au-delà de réduire nos consommations, nous devons aussi contribuer à la décarbonation des énergies. En 2024, l'Agglomération a validé sa prise de participation dans l'actionnariat d'un nouvel outil départemental sous maîtrise publique, la SEM Essonne Énergies, pour accélérer le développement de projets d'EnR&R. Cœur d'Essonne a également préparé activement le déploiement d'une collecte sélective des restes alimentaires pour l'ensemble des foyers, effective à l'été 2025. Ces biodéchets ainsi triés seront alors valorisés en biogaz, alternative durable au gaz fossile.

Initiée depuis 2019 avec le programme Sésame, la transition agricole et alimentaire du territoire se poursuit : de nouvelles fermes ont été accompagnées dans leur création et les cantines scolaires servent de plus en plus de produits locaux. 2024 marque également le lancement d'un outil de sensibilisation ludique et pédagogique à destination des plus jeunes. Le jeu de cartes Sésame, réalisé avec la participation des membres bénévoles du Conseil de Développement et d'Implication Citoyenne (CODEVIC), met en scène la transition agricole et alimentaire dans le contexte local. Les médiathèques ont, quant à elles, mené une trentaine d'actions de sensibilisation sur le thème de la nature et du développement durable.

Agir pour le climat, sans oublier le vivant. Les projets en faveur de la préservation de la biodiversité se poursuivent, dans les parcs gérés par l'Agglomération, dans le cadre du réaménagement de La Base 217 ou encore la mise en œuvre d'un plan de plantation de 100 000 arbres sur le territoire, par exemple.

Les trajectoires territoriales du PCAET de Cœur d'Essonne Agglomération sont ambitieuses mais corrélées au profil socio-économique du territoire. Elles prennent en compte ses perspectives de développement économique et démographique. Cependant, l'Agglomération n'est responsable en propre que de 2,8 % des émissions de GES de son territoire. Les objectifs du PCAET ne pourront être atteints que si l'ensemble des acteurs et institutions du territoire tiennent leurs propres engagements et, au-delà, si des projets locaux, innovants et ambitieux émergent dans le territoire. Ce sera l'objectif de l'instance multipartenariale qui verra le jour en 2025 à l'initiative de Cœur d'Essonne Agglomération : la Communauté de la Transition Écologique.

Directeur de la publication : Éric Braive  
Coordination, création graphique et mise en page : Direction de la communication  
Rédaction : Service développement durable  
Photos : Adobe Stock, Stocklib, iStock.

# SOMMAIRE

- Axe 1 Réduire l’empreinte écologique des mobilités** ..... 6
- Axe 2 Réduire l’empreinte écologique des bâtiments** ..... 10
- Axe 3 Développer les énergies renouvelables** ..... 14
- Axe 4 Développer l’économie circulaire** ..... 16
- Axe 5 Poursuivre la transition agricole et alimentaire** ..... 20
- Axe 6 Renforcer l’écoresponsabilité des services publics et de l’administration** ..... 26
- Axe 7 Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles et adapter le territoire aux changements climatiques** ..... 32

Le Rapport de Développement Durable 2024 est aligné avec les axes prioritaires du PCAET et vise ainsi à rendre compte de manière exhaustive des actions et des progrès. Ce rapport reflète fidèlement les réalisations et les défis de l’Agglomération dans le cadre de la transition écologique et énergétique. Il met en exergue les initiatives spécifiques et les résultats obtenus, illustrant les efforts continus du territoire dans cette transition.

Rédigé en application du décret de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l’environnement et de l’article L2311-1-1 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport est obligatoire pour toutes les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Il traduit la volonté des élus de l’Agglomération de respecter le cadre de référence des projets territoriaux de développement durable fixé par le Ministère de la transition écologique.

## Modalités de présentation

Un système de référencement visuel permet de repérer, pour chaque action menée, les interactions entre les cinq finalités du développement durable, symbolisées par les pictogrammes ci-dessous :

-  La lutte contre le changement climatique
-  L'épanouissement de tous les êtres humains
-  La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
-  Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
-  La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

## Les cinq éléments déterminants de la démarche :



- a/ stratégie d'amélioration continue
- b/ participation
- c/ organisation du pilotage
- d/ transversalité des approches
- e/ évaluation partagée

Les actions de ce rapport d'activités font toutes l'objet d'un programme de suivi et d'évaluation, pluriannuel, s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue.

## Sur chaque tableau d'action :

Titre de l'action telle qu'inscrite dans le plan d'action [fiches actions] PCAET	
Enoncé de l'action réalisée en 2024	
Description succincte de l'action réalisée	Un chiffre/donnée clé de l'année 2024 en lien avec l'action réalisée

## ➔ AXE 1

# Réduire l'empreinte écologique des mobilités



### Améliorer le fonctionnement et l'environnement des gares

#### Modernisation et valorisation des pôles gares



**Lancement des travaux sur le pôle gare de Marolles-en-Hurepoix.** Mise en place d'une campagne de communication (sur le site internet de l'Agglomération et sur des panneaux sur site) pour présenter le projet et permettre aux usagers, aux habitants et riverains du site de suivre les travaux.

Obtention de subventions auprès d'Île-de-France Mobilités (IDFM) pour le **projet de Saint-Michel-sur-Orge et réalisation des travaux préparatoires.**

Désignation d'un maître d'œuvre pour définir le **projet de pôle gare de Sainte-Geneviève-des-Bois.** Réalisation des études techniques préalables nécessaires dont une mise à jour du diagnostic des usages de la gare (enquêtes usagers).

Poursuite des études sur le **pôle gare de Brétigny-sur-Orge.**

#### **Projet sur le pôle gare de Marolles-en-Hurepoix :**

- Requalification des espaces publics et amélioration des accès piétons
  - Création de pistes cyclables et de 40 stationnements vélo sécurisés et 20 places sur arceaux
  - Une nouvelle gare routière
  - Création d'un parking relais de 720 places, avec plantations d'arbres et installation de panneaux photovoltaïques
  - Ouverture d'une micro-crèche de 12 berceaux
- Un projet de 11,7 M€ HT partagés entre Cœur d'Essonne Agglomération, Île-de-France Mobilités et la SNCF.

#### **Projet de Saint-Michel-sur-Orge :**

- Requalification des espaces publics et amélioration des accès piétons
  - Une nouvelle gare routière
  - Favorisation des accès vélos et création de 60 stationnements vélos sécurisés et 144 places sur arceaux
  - Création d'un parking relais de 411 places avec balcon planté
- Un projet de 18,3 M€ HT partagés entre Cœur d'Essonne Agglomération, Île-de-France Mobilités et la SNCF.

### Déployer le Plan Vélo

#### Poursuite et extension du Plan Vélo sur le territoire



**Réalisation de 2 itinéraires cyclables** pour un linéaire de 5,2 km.

- L'itinéraire 7 entre la Mairie de Leuville-sur-Orge et le lycée Paul Belmondo à Arpajon pour un linéaire de 2,8 km.
- L'itinéraire 19 entre le centre de Morsang-sur-Orge et la station Parc du Château du T12 pour un linéaire de 2,4 km.

#### **Réalisation d'une voie verte sur La Base 217 :**

Réalisation d'un itinéraire cyclable de 3,2 km entre le rond-point de l'IRBA à Brétigny et la RD 312, en limite de Bondoufle.

**Aménagements cyclables réalisés dans le cadre de réaménagements de voirie :** Rue de Verdun à Longpont-sur-Orge (pour un linéaire de 430 mètres), Rue des Clozeaux à Saint-Germain-lès-Arpajon (pour un linéaire de 230 mètres), Rue Pasteur et Voie Saint-Marc à Villiers-sur-Orge (pour un linéaire de 160 mètres).

**En 2024, un total de 9,3 km a été créé en itinéraire cyclable.**

**Une augmentation constante de la pratique du vélo au quotidien :** des comptages vélos ont lieu chaque année en septembre.

Ceux de septembre 2024, réalisés en semaine et sur 52 points de comptage, montrent une augmentation de 7 % par rapport à 2023.

## Élaborer un Plan Local de Mobilité

### Préparation du Plan Local de Mobilité en attente des orientations régionales



En 2024, le Conseil communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération (séance du 26 juin 2024) a émis un **avis défavorable sur le projet de Plan Régional des Mobilités**.

**Le Plan des Mobilités en Île-de-France doit faire l'objet d'une enquête publique** entre février et mars 2025 avant son adoption par la Région et Île-de-France Mobilités.

Cœur d'Essonne Agglomération a demandé à intégrer **les évolutions suivantes** :

- l'accélération de l'amélioration des conditions de desserte du RER C
- l'intégration du projet de modernisation du nœud ferroviaire de Brétigny-sur-Orge
- l'intégration des projets de site propre sur la RN104 et la RN20
- l'inscription de la desserte en transport en commun de La Base 217 et la requalification des RD117 et RD445
- l'intégration de la gare de Marolles-en-Hurepoix dans le programme régional de mise en accessibilité des gares
- l'augmentation des modalités de financement d'Île-de-France Mobilités pour les parkings en ouvrage
- la prise en compte des coupures majeures à traiter sur le territoire de Cœur d'Essonne pour favoriser la pratique des modes actifs

## Améliorer l'offre de service bus

### Renforcement et diversification de l'offre de bus sur le territoire







Le 8 janvier 2024, l'offre des lignes bus du territoire a évolué dans le cadre de délégation de service public. **L'offre de transport a été renforcée** dans certains secteurs. Certaines lignes ont vu **leur fréquence et/ou leur amplitude horaire augmenter**. L'offre de nuit a été développée notamment avec la mise en service d'un **bus de soirée et le déploiement d'un Noctilien**. Une nouvelle **ligne de bus régulière scolaire** a été créée.


Les circuits scolaires ont été adaptés en raison de la resectorisation des élèves de sixième de Leuville-sur-Orge vers le collège de Brétigny-sur-Orge.


- 1 nouvelle ligne régulière scolaire
- 1 bus de soirée dédié
- 1 nouvelle ligne Noctilien déployée
- Adaptation de l'offre sur plusieurs lignes avec une augmentation de la fréquence et de l'amplitude horaire
- Circuits scolaires réajustés suite à la resectorisation des élèves de sixième


## ➔ AXE 2

# Réduire l'empreinte écologique des bâtiments

Renforcer la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments communautaires		
Amélioration du chauffage et de la performance énergétique des bâtiments communautaires		
   	<p><b>Piscine de La Norville</b> : remplacement d'une chaudière datant de 2006 par une chaudière à condensation.</p> <p><b>Piscine de Brétigny-sur-Orge</b> : mise en place de variateurs sur les pompes du grand bassin.</p> <p><b>Maréchaussée à Sainte-Geneviève-des-Bois</b> : rénovation de la chaudière gaz de 2001 par une chaudière à condensation.</p>	<p><b>Piscine de La Norville</b> Consommation de gaz (rapportée au DJU*) : De septembre 2022 à août 2023 : 1 187,94 MWh De septembre 2023 à août 2024 : 977,75 MWh <b>Économie : -28 %</b></p> <p><b>Piscine de Brétigny-sur-Orge</b> Consommation électrique : De septembre 2022 à août 2023 : 454,66 MWh De septembre 2023 à août 2024 : 367,27 MWh <b>Économie : -20 %</b></p> <p><b>Maréchaussée</b> Consommation de gaz (rapportée au DJU*) : En 2022/2023 : 91,427 MWh En 2023/2024 : 80,404 MWh <b>Économie : -12 %</b></p> <p><small>* Le terme « DJU » désigne les Degrés-Jours Unifiés, un indicateur permettant de comparer les consommations énergétiques en fonction des variations de température.</small></p>
	Remplacement des éclairages existants par des pavés LED sur plusieurs sites de l'Agglomération (en régie interne)	
	<p>Modernisation de l'éclairage intérieur et/ou extérieur sur plusieurs bâtiments communautaires.</p> <p>Remplacement des éclairages obsolètes par des modèles LED moins énergivores, afin de réduire la consommation électrique et d'améliorer la performance énergétique globale.</p>	<p><b>Plus de 400 pavés LED</b> (blocs d'éclairage à LED, généralement encastrables ou suspendus, qui remplacent les anciens néons ou ampoules énergivores) ont été installés durant l'année 2024.</p>

Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments communaux des villes de moins de 10 000 habitants	
Poursuite et renforcement de l'accompagnement des communes de moins de 10 000 habitants dans le cadre du Conseil en Énergie Partagé (CEP) avec la mise en place d'un service mutualisé	
 <p>L'Agglomération a établi un partenariat avec l'ADEME pour <b>cofinancer un poste de Conseiller en Énergie Partagé (CEP)</b> de 2023 à 2025. Un ingénieur thermicien a été recruté pour mener ces missions.</p> <p><b>Dix communes de moins de 10 000 habitants ont adhéré à ce service mutualisé</b>, contribuant financièrement à hauteur de 0,80 euro par habitant.</p>	<p>En 2024, le CEP a établi le bilan du patrimoine complet de <b>3 nouvelles communes</b>, et a réalisé des études ponctuelles de performance thermique ou d'implantation d'énergies renouvelables sur <b>une dizaine d'équipements. Plusieurs communes ont lancé leurs travaux</b> à l'issue de ces études (relamping, isolation, régulation chauffage, etc.).</p> <p>4 sessions de formations/sensibilisation ont été organisées à l'attention des élus et des services communaux.</p>
Mise en place d'un fonds de concours dédié aux communes de moins de 10 000 habitants, pour soutenir financièrement les travaux d'amélioration énergétique sur leur patrimoine	
<p>Les opérations bénéficiant du fonds de concours en 2024 concernent : l'installation de panneaux photovoltaïques sur une cuisine centrale, la rénovation thermique et l'amélioration des systèmes de chauffage d'équipements publics (mairie, gymnase, centre de loisirs, salle associative...) et la construction neuve d'un équipement scolaire passif et utilisant les matériaux bio sourcés.</p>	<p><b>6 opérations validées en 2024</b> sur les communes d'Ollainville, Avrainville, Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Fleury-Mérogis pour un montant total de 620 000 euros.</p>

Poursuivre l'accompagnement à la rénovation énergétique du parc privé de logements et des entreprises pour accroître leur efficacité énergétique	
Optimisation de la rénovation énergétique des logements privés et des bâtiments d'entreprises en 2024	
 <p>Poursuite de la <b>mise en œuvre d'un service de conseil énergétique gratuit</b> (Espace Conseil France Renov) offrant des conseils personnalisés, des évaluations thermiques à domicile et des audits énergétiques pour les petites copropriétés.</p>	<p>Réalisation de <b>480 conseils simples, 90 conseils personnalisés, 40 évaluations thermiques à domicile. 3 copropriétés accompagnées.</b></p> <p>Animation d'une vingtaine d'évènements pour les particuliers/professionnels, soit <b>360 personnes.</b></p> <p>1 session de formation sur l'autoconsommation photovoltaïque pour les chefs d'entreprises.</p> <p>1 projet d'installation photovoltaïque accompagné pour une entreprise.</p>

Poursuivre le soutien financier à la rénovation énergétique des logements des ménages modestes pour lutter contre la précarité énergétique	
Mise en œuvre de plusieurs dispositifs de prévention et d'accompagnement avec l'ANAH (OPAH Cap'Travaux, OPAH Copropriété, POPAC)	
 <p><b>2 copropriétés, accompagnées par l'OPAH, ont réalisé en 2024 leurs études de maîtrise d'œuvre</b> pour leurs projets de travaux rénovation énergétique.</p> <p><b>6 séances de formation du club des copropriétaires</b> (130 participants) ont été organisées.</p> <p><b>126 propriétaires individuels à revenus modestes ont été accompagnés</b> pour leur projet de rénovation et ont bénéficié d'une aide financière de l'ANAH.</p>	<p><b>3 copropriétés bénéficient d'un accompagnement renforcé</b> dans le cadre de l'OPAH Copropriété et <b>4 copropriétés bénéficient d'un accompagnement préventif</b> dans le cadre du POPAC.</p> <p>Le club des copropriétaires, qui rassemble plus de 270 participants, est ouvert à l'ensemble, des copropriétés du territoire.</p>
Rénovation énergétique de la résidence Charpentier à Saint-Michel-sur-Orge	
<p>Située dans le quartier du Bois des Roches à Saint-Michel-sur-Orge, la résidence Charpentier est composée de 5 immeubles de logements collectifs construits dans les années 1960. La réhabilitation menée par Essonne Habitat visait notamment à <b>réaliser des économies d'énergie</b> tout en améliorant le confort des résidents.</p> <p>Les travaux effectués permettent de réaliser un saut de 2 classes sur l'étiquette énergétique (passage de E à C soit 57 % d'économies) pour l'ensemble des bâtiments et de réduire de 59 % les émissions de Gaz à Effet de Serre.</p> <p>Ces travaux ont bénéficié d'un co-financement FEDER d'un montant de 1 139 408 € dans le cadre du programme d'Investissements Territoriaux Intégrés piloté par Cœur d'Essonne Agglomération.</p>	<p><b>Réhabilitation de 136 logements</b></p> <p><b>Saut de 2 classes sur l'étiquette énergétique</b></p> <p><b>1 139 408 € de subventions Européennes FEDER</b></p>

## ➔ AXE 3

# Développer les énergies renouvelables



### Mettre en œuvre le Schéma des Énergies Renouvelables et de Récupération (EnR&R)

#### Prise de participation de Cœur d'Essonne Agglomération dans l'actionnariat de la SEM Essonne Énergies

En 2024, le département de l'Essonne a piloté la création d'un opérateur capable de **développer des projets de production d'énergie renouvelable** sur le territoire. Les travaux de préfiguration conduits toute l'année avec les acteurs du département, dont Cœur d'Essonne Agglomération, ont abouti à la création d'une Société d'Économie Mixte, la SEM « Essonne Énergies », dont l'actionnariat est porté par des acteurs publics et privés du territoire essonnien.

**Co-fondation d'une « SEM Essonne Énergies » pour développer les énergies renouvelables dans le département.**

**10 acteurs publics et 5 acteurs privés**

Participation de Cœur d'Essonne à hauteur de **5 % du capital, soit 250 000 €**

Cœur d'Essonne Agglomération a validé en Conseil communautaire du 12 décembre 2024 son entrée dans la SEM avec une prise de capital à hauteur de 5 %.

#### Avancement du projet hydrogène porté par NEOEN

Cœur d'Essonne Agglomération a signé en 2024 un **avenant à la promesse de vente** conclue avec la société NEOEN, pour préciser le terrain concerné par cette promesse et prolonger le délai d'instruction du dossier d'autorisation par les services de l'État.

#### Développement d'une centrale photovoltaïque sur La Base 217

Sur la partie photovoltaïque, le permis de construire et les autorisations environnementales ont été obtenus par NEOEN. **La dépollution pyrotechnique des terrains a été engagée** en fin d'année 2024 pour permettre, en 2025, le démarrage des travaux d'installation de la centrale solaire.

### Étendre le réseau de géothermie porté par la SEER

#### Conversion d'énergie de bâtiments communaux de Sainte-Geneviève-des-Bois pour un passage du gaz à la géothermie

**Les 9 chaufferies des bâtiments communaux suivants ont été adaptées et modernisées** pour un passage à la géothermie :

- Gymnase Jean Macé
- Groupe scolaire Tony Lainé
- Complexe Copernic
- Groupe scolaire Louis Pergaud
- École Youri Gagarine
- Groupe scolaire Jean Macé
- Salle du Canal
- École primaire Diderot
- École maternelle Diderot

Pour ces 9 bâtiments, cela représente **une consommation annuelle de 2 184 MWh** soit un équivalent de 416 logements alimentés mais également : **493 tonnes de CO<sub>2</sub> non rejetées** dans l'atmosphère soit un équivalent de 666 véhicules

240 000 € de travaux pris en charge par la SEER (adaptation et modernisation des chaufferies).

#### Conversion d'énergie de deux résidences CDC Habitat à Fleury-Mérogis pour un passage du gaz à la géothermie

**Les 2 chaufferies des résidences suivantes ont été adaptées et modernisées** pour un passage à la géothermie :

- Résidence des Poèmes
- Résidence Saint-Eutrope

Pour ces 2 résidences, cela représente **une consommation annuelle de 360 MWh** soit 50 logements alimentés mais également : **81 tonnes de CO<sub>2</sub> non rejetées** dans l'atmosphère soit un équivalent de 110 véhicules

80 000 € de travaux pris en charge par la SEER (adaptation et modernisation des chaufferies).





## ➔ AXE 4

# Développer l'économie circulaire



### Valoriser les biodéchets du territoire



Collecte des biodéchets : préparation du déploiement, pour l'ensemble des foyers du territoire, au 1<sup>er</sup> juillet 2025



   	<b>Passation de marchés publics</b> pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'achat des sacs orange de tri</li> <li>• l'achat des bioseaux</li> <li>• la distribution des kits (bioseau + sacs) aux habitants</li> </ul>	<b>8 millions de sacs</b> <b>80 000 bioseaux</b>  Distribution prévue au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2025
	<b>Location de locaux</b> pour l'entreposage du matériel à distribuer	<b>1200 m<sup>2</sup> de locaux</b>
	<b>Recrutement d'éco-ambassadeurs</b> pour assurer la communication auprès des habitants	<b>8 éco-ambassadeurs sur une durée de 12 mois</b>
	<b>Acquisition du matériel</b> pour les missions des éco-ambassadeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• location et habillage de véhicules</li> <li>• achat d'équipements de protection individuelle</li> <li>• achat de matériel bureautique</li> </ul>	<b>5 véhicules utilitaires</b>  <b>Vêtements de couleur noire et orange pour rappeler la couleur des sacs</b>  <b>8 tablettes + 8 PC portables</b>

### Améliorer et optimiser la collecte des déchets

Fourniture de composteurs individuels à destination des foyers pavillonnaires

   	Mise à disposition de composteurs et formation des habitants	<b>Plus de 1 700 composteurs fournis</b>  <b>Environ 850 tonnes de biodéchets valorisées,</b> sur la base d'un potentiel de 200 kg/hab./an évités grâce au compostage
---	--	---

Mener des démarches d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT) avec les entreprises du territoire	
Animer des démarches d'Écologie Industrielle entre les entreprises du territoire et notamment au sein des ZAE	
 	<p><b>9 entreprises présentes</b> et motivées. L'atelier a fait ressortir <b>23 synergies opérationnelles</b> dont 9 sur le sujet des déchets.</p> <p>Il y a eu également de nombreuses synergies dont les plus importantes portaient sur des achats groupés ou des infrastructures. Ce premier atelier de test pourra être dupliqué sur d'autres ZAE.</p> <p>Cet atelier a également permis de créer du lien entre des entreprises voisines qui ne se connaissaient pas forcément.</p>
	<p>Un <b>1<sup>er</sup> atelier « Détection de synergies » a pu être réalisé</b> le 28 novembre au sein de l'entreprise <i>Le Monde du Décor</i>, en collaboration avec le cabinet Inddigo sur la ZAE Les Meuniers à Égly.</p>
S'inscrire dans les réseaux franciliens de l'EIT pour poursuivre la formation des collaborateurs	
<p>Intégration au Réseau EIT en Île-de-France et Synapse.</p> <p>Formation des collaborateurs du Développement Economique à l'EIT.</p>	<p>Intégration et participation à différentes réunions sur l'EIT.</p> <p><b>Formation à l'EIT</b>, par le cabinet Inddigo, des collaborateurs du Développement Economique. Le 28 mai, 7 personnes ont été formées et sensibilisées à l'EIT (en plus des 2 personnes qui ont déjà reçu cette formation).</p>

Accompagner la structuration d'un écosystème autour du BTP et de la construction	
Mise en œuvre de 2 projets exemplaires intégrant des pratiques d'économie circulaire	
 	<p><b>Cœur d'Essonne a souhaité s'appuyer sur 2 projets portés par des communes du territoire pour illustrer les démarches d'économie circulaire dans les secteurs du BTP et de la construction :</b> l'aménagement du pôle gare de Sainte-Geneviève-des-Bois ainsi que la réhabilitation du gymnase de Villiers-sur-Orge.</p> <p>En 2024, des études de maîtrise d'œuvre ont été menées sur ces 2 projets, en incluant un travail poussé sur le réemploi et l'économie circulaire.</p> <p>Concernant le pôle gare de Sainte-Geneviève-des-Bois, un potentiel total de réemploi a été identifié, correspondant à 453 tonnes de déchets pouvant être évitées dans le cadre du projet d'aménagement, en mettant en place des mesures de réemploi in-situ et ex-situ. Par ailleurs, l'étude estime à 108 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> les émissions carbonées évitées si toutes ces ressources identifiées étaient réemployées sur site. L'étude autour du projet de réhabilitation du gymnase de Villiers-sur-Orge a également permis d'estimer les matériaux réemployables dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment : réutilisation des éléments sanitaires et sportifs, consolidation de la charpente bois plutôt que la mise en place d'une nouvelle charpente, utilisation de matériaux biosourcés et réemployables pour les façades.</p> <p>La suite de ces démarches permettra d'identifier la faisabilité technique et de rechercher les filières de matériaux pouvant être mis en œuvre sur ces deux projets.</p>
	<p><b>2 projets exemplaires</b></p> <p><b>453 tonnes de déchets potentiels évitées grâce au réemploi (pôle gare)</b></p> <p><b>108 tonnes éq. CO<sub>2</sub> potentiellement évitées (pôle gare)</b></p>

## ➔ AXE 5

# Poursuivre la transition agricole et alimentaire



### Créer et accompagner la transition de nouvelles fermes

#### Renforcement et extension de la cellule foncière Sésame

L'**animation foncière** est un outil issu de la stratégie de développement agricole et rurale de Cœur d'Essonne Agglomération, pour appuyer la transition agricole et alimentaire du territoire.

Elle vise à faciliter le **renouvellement des générations agricoles**, via l'installation de jeunes agriculteurs et la transmission d'exploitations des agriculteurs qui partent à la retraite, en apportant une attention particulière à la valeur ajoutée des projets agricoles installés pour le territoire (circuit court et environnement).

Elle permet de faire en sorte que chaque opportunité d'installer des jeunes agriculteurs sur le territoire soit systématiquement explorée et exploitée. **Et surtout le faire avec discernement et pertinence, pour des projets viables, robustes, dans le sens de l'intérêt général.**

En 2024, une attention particulière a été portée à la communication autour de ce dispositif **afin qu'il puisse essaimer dans d'autres territoires.**

Outre l'accompagnement des projets d'installation et de transmission de nombreuses fermes du territoire Sésame **dont 5 dans les communes de Cœur d'Essonne**, l'année 2024 a été celle de **l'essaimage de l'animation et de la cellule foncières** :

- Présentation du concept sur le stand de la Fédération nationale des Safer lors du **Salon de l'Agriculture** et de **plusieurs séminaires** (Alterres à Rouen, Terre de Liens à Toulouse),
- **Valorisation dans un film** produit par Terre de Liens, *La partie immergée de l'iceberg*, ainsi que dans le récit d'anticipation *Raconter les transitions foncières* et via une fiche récolte,
- Venue en mai d'une **délégation européenne du réseau Access To Land**, plateforme européenne d'organisations agissant pour sécuriser et favoriser l'accès au foncier pour l'agroécologie, coordonnée par Terre de Liens,
- **Échanges bilatéraux avec différents territoires** dans plusieurs régions.



### Renforcer les partenariats avec la recherche et les universités

#### Suivi de la faune et de la flore sur des exploitations agricoles

Réalisation par le Syndicat de l'Orge d'un **suivi écologique de la qualité des sols, de la faune et de la flore** à l'échelle de parcelles agricoles sur la base d'une vingtaine d'indicateurs


Suivi faune et flore réalisé sur **11 parcelles comprises sur 9 fermes.**

#### Poursuite de la thèse de comptabilité écologique

Comptabilité écologique des fermes : **poursuite de la thèse** portée dans le cadre de la Chaire de Comptabilité écologique (Paris Dauphine, AgroParisTech).

**Réalisation de la comptabilité écologique des sols pour 4 fermes.**



Diversifier la commercialisation de la production locale	
Relocaliser l'alimentation des citoyens via des actions portées par l'Agglomération et les partenaires du programme Sésame	
Via son programme Sésame, l'Agglomération souhaite <b>relocaliser l'alimentation de ses habitants</b> en favorisant la commercialisation des denrées agricoles, ou qui en sont issues, via des <b>circuits de proximité</b> . Elle ambitionne de rapprocher l'offre et la demande en renforçant les canaux actuels et en impulsant de nouveaux, avec l'objectif de <b>créer ou soutenir un point relais dans chacune des communes</b> de Cœur d'Essonne.	
	<p>Accompagnement dans le sourcing pour que les cuisines intègrent toujours plus de produits locaux : <b>mise en lien d'une trentaine de producteurs et transformateurs proches avec les acteurs de restauration collective</b> de l'Agglomération.</p> <p><b>6 500 kg de produits agricoles locaux consommés par les enfants</b> en 2024 dans les communes adhérentes à l'Entente intercommunale : Sainte-Geneviève-des-Bois, Villiers-sur-Orge, La Norville, Cheptainville, Avrainville</p> <p>Actualisation du Carnet des producteurs, mettant en avant <b>35 producteurs de l'Agglomération et de ses alentours</b> qui commercialisent en circuits courts (vente directe ou maximum un intermédiaire).</p>
	<p>Accompagnement par la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France d'agriculteurs dans la <b>mise en place ou l'amélioration de plusieurs boutiques à la ferme</b>, en lien avec le label Bienvenue à la ferme.</p> <p><b>Recherche de foncier ou de locaux pour installer un magasin de producteurs.</b> 4 pistes* ont été étudiées sur le territoire de Cœur d'Essonne et 2 hors du territoire. Un magasin a ouvert ses portes à Milly-la-Forêt en novembre 2024.</p> <p>* Brétigny-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Morsang-sur-Oge et Saint-Michel-sur-Orge</p>
Soutien à la création de magasins à la ferme et de magasins de producteurs	

Créer des unités de transformation agroalimentaire	
Accompagner une entreprise dans le développement de son usine de protéines végétales locales	
<p>La transformation des produits agricoles est une brique essentielle du projet Sésame afin de <b>disposer sur le territoire d'aliments issus de filières locales, responsables et durables</b>.</p> <p>Cœur d'Essonne Agglomération soutient l'entreprise de production de protéines végétales Intact Regenerative dans son développement et la réalisation de sa première usine de production.</p> <p>Les deux entités partagent des objectifs et une vision « de la fourche à la fourchette », notamment via la <b>construction de toute une filière de valorisation de protéines végétales</b> (dont bio) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'accompagnement d'agriculteurs dans la production de pois protéagineux, intéressante pour couvrir les besoins nécessaires en azote de leur exploitation tout en apportant une nouvelle source de revenus et de diversification de leur ferme,</li> <li>les liens avec la restauration (hors foyer) et tout particulièrement les cuisines collectives pour l'utilisation de protéines dans des menus végétariens.</li> </ul>	<p>En 2024, Cœur d'Essonne Agglomération a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>répondu, conjointement avec l'entreprise, à l'appel à projets du Fonds d'avenir Bio pour qu'<i>Intact Regenerative</i> puisse investir dans une ligne de production industrielle dédiée au bio, en plus de celle dédiée aux produits conventionnels. <b>Ce partenariat a contribué à la réponse favorable du jury.</b></li> <li>accompagné l'entreprise, conjointement avec ses partenaires Sésame, afin de permettre <b>l'identification d'agriculteurs bio</b> sur le territoire du programme. L'Agglomération a, d'autre part, impulsé le <b>travail avec les cuisines collectives du territoire.</b></li> </ul>
Soutenir l'équipement d'une cuisine centrale	
<p><b>L'Agglomération soutient l'Entente intercommunale</b> (cuisine centrale produisant les repas pour les enfants de 5 communes en 2024) dans ses réflexions d'agrandissement, afin, notamment, que sa légumerie puisse intégrer et travailler <b>davantage de produits bruts locaux</b>.</p>	Recherche et identification de financements

## Développer les initiatives citoyennes autour de l'agriculture et de l'alimentation

### Lancement d'un jeu de cartes éducatif sur la transition agricole et alimentaire locale

Lancement, dans le cadre d'un cycle de travail du Conseil de Développement et d'Implication Citoyenne (CODEVIC), d'un projet de **jeu de cartes mettant en scène la transition agricole et alimentaire** dans le contexte local. Ce jeu, dont la vocation pédagogique n'altère aucunement la qualité ludique, cible principalement les enfants âgés de plus de 9 ans et sera distribué aux écoles, centres de loisirs et médiathèques du territoire.

Le jeu Sésame a été lancé en juin 2024, mobilisant le collectif Sésame du CODEVIC.

Dès le mois de décembre, le jeu a pu être diffusé aux 21 mairies du territoire afin qu'elles puissent le mettre à disposition.

Il est également disponible dans les **médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération** et sera bientôt dans les **écoles élémentaires** à destination des élèves de CM1 et CM2.

Ce jeu a été créé dans une **démarche locale**. Cœur d'Essonne Agglomération a fait appel à un créateur de jeux d'Arpajon et à une graphiste venue d'Avrainville. Les cartes et livrets de règles ont été édités en Essonne. Le jeu a ensuite été testé auprès d'enfants et d'adultes du territoire.



### Organisation d'un Forum des Métiers de la Terre et du Goût

En partenariat avec Abiosol, un **Forum présentant les métiers de l'agriculture et de la transformation** a été organisé à destination des jeunes en voie d'orientation et des porteurs de projets.

**200 participants, dont une majorité de collégiens issus de l'Agglomération.**

Cet événement a eu lieu en mars, au Modul'Air (Brétigny-sur-Orge) et à la Ferme de l'Envol. Une seconde édition est prévue en octobre 2025.

## ➔ AXE 6

# Renforcer l'écoresponsabilité des services publics et de l'administration



### Accélérer la modernisation de l'éclairage public

#### Modernisation de l'éclairage public



Remplacement, à hauteur de 10 % du patrimoine, des luminaires les plus énergivores, permettant ainsi une **diminution de la consommation et de la pollution lumineuse.**

Consommation électrique :

- 2023 : 8 506 085 Kw/h
- 2024 : 8 099 127 Kw/h

**Soit une économie réalisée de : 406 958 Kw/h**

**45,14 % des luminaires sont équipés en LED** (ce qui représente 11 627 points lumineux sur les 25 760 que compte le territoire).

### Inscrire la transition écologique dans l'action des médiathèques

#### Un parcours nature dans les médiathèques



Au printemps 2024, les médiathèques ont organisé un **parcours d'actions sur la thématique de la nature et de la sensibilisation à sa préservation** intitulé « J'ai descendu dans mon jardin » avec des ateliers de créations artistiques, plusieurs journées d'échanges de graines et de plantes entre particuliers et des temps de sensibilisation par les associations *Connaitre et protéger la nature* et *J'adopte un potager*. Une bibliographie dédiée a été produite pour valoriser les ressources des médiathèques sur la thématique de l'environnement naturel : documentaires adulte et jeunesse, albums et DVD.

**30 actions réalisées cette année sur le thème de la nature et du développement durable**

**387 participants (ou visiteurs lors des expositions)**

**7 associations partenaires**

D'autres actions ont eu lieu tout au long de l'année dans les médiathèques de façon plus ponctuelle : séances de fresque du climat ou de la biodiversité, atelier de recyclage, conférence sur la biodiversité, expositions et sensibilisation au tri, avec des associations partenaires, le service Prévention des déchets de l'Agglo ou directement mises en œuvre avec les bibliothécaires.

#### Organisation de l'opération Troc Livres dans les médiathèques de Cœur d'Essonne Agglomération

Des **journées de collecte** ont été proposées par plusieurs médiathèques pour permettre aux habitants de déposer les livres, en bon état, dont ils souhaitaient se séparer.

**112 cartons collectés, soit environ 3 360 livres** de tous types (adulte, jeunesse, fiction, documentaire).

Une **bibliothèque éphémère** a ensuite été mise en place, lors du marché de Noël durable de Cœur d'Essonne Agglomération. Les ouvrages collectés y étaient proposés au don.

Après le Marché de Noël durable, **48 cartons (environ 1 440 livres) ont été récupérés** par Ammaréal pour être remis dans le circuit de l'occasion.

Un partenariat a été mené par la librairie Ammaréal (entreprise d'économie circulaire spécialisée dans le livre d'occasion, basée en Essonne) pour reprendre les livres non distribués et **prolonger leur cycle de vie.**

Intégrer les enjeux des transitions dans le cadre du contrat de ville 2024-2030	
Adoption du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » [2024-2030]	
<p>L'année 2024 a permis aux partenaires de la Politique de la Ville de renouveler leurs engagements auprès des habitants des quartiers prioritaires.</p> <p><b>Le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », qui couvrira la période 2024-2030, a été voté par le Conseil communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération le 26 juin 2024.</b></p> <p>Il y fait apparaître, en sus des projets des quartiers, les 6 axes partagés déterminés par les maires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Education, citoyenneté et valeurs républicaines, parentalité</li> <li>• Habitat, cadre de vie</li> <li>• Cohésion sociale, accès aux droits et services publics</li> <li>• Sécurité, prévention de la délinquance et tranquillité publique</li> <li>• Prévention santé et accès aux soins</li> <li>• Emploi et développement économique.</li> </ul>	<p><b>6 axes partagés dans le contrat de ville</b></p> <p><b>1 nouveau contrat voté le 26 juin 2024 pour la période 2024-2030</b></p> <p><b>Plusieurs actions thématiques intégrant les enjeux de la transition écologique de manière transversale</b></p>
Impulser la mise en œuvre d'actions au sein des quartiers prioritaires	
<p>Ainsi, à travers les 6 axes partagés du contrat de ville, <b>des actions sont déployées dans les quartiers prioritaires</b>. Non identifiées spécifiquement comme <b>relevant de la transition écologique</b>, elles y contribuent néanmoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemple à Arpajon : Intervention de la Ligue de l'Enseignement du Val-de-Marne au foyer Adoma, au titre de l'éducation à la santé et la prévention, dans le cadre du développement de l'action « Médiation sociale et santé – accès aux droits, à la santé et aux soins – lutte contre les inégalités ».</li> <li>• Exemple à Fleury-Mérogis : Projet « Du champ à l'assiette », qui vise à sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire et à l'impact de leurs choix sur l'environnement et la santé.</li> </ul> <p>Par ailleurs, et en sus des actions financées dans le cadre de la programmation Politique de la Ville annuelle, <b>des liens sont faits avec les services de l'Agglomération lors de la mise en œuvre d'actions globales</b>, et notamment dans les quartiers prioritaires. C'est le cas par exemple du projet de collecte intégrée des biodéchets qui doit être déployé sur tout le territoire de l'Agglomération en 2025. Afin de renforcer l'efficacité de la communication générale, assurée par les services communautaires, les représentants du pôle prévention et gestion des déchets ont été invités par l'équipe Politique de la Ville à venir présenter les modalités de cette nouvelle collecte aux référents ville.</p> <p>Il a ainsi été convenu qu'en complément des actions de sensibilisation déjà envisagées sur le territoire, les éco-ambassadeurs pourraient participer à des actions déjà programmées, type atelier culinaire, au sein des quartiers prioritaires et rendre ainsi plus concrètes ces nouvelles modalités de tri et de collecte.</p>	<p><b>2 actions phares mises en place en 2024</b> (à Arpajon et Fleury-Mérogis) associant alimentation durable, éducation à la santé et sensibilisation à la protection de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès aux droits - foyer Adoma Un partenariat a été noué entre la Ligue de l'Enseignement et la Ferme de l'Envol et a permis d'organiser, en avril 2024, une visite de la ferme, un atelier culinaire (animé par Les Insatiables au sein de la cuisine de l'espace socioculturel la Ruche à Arpajon), et la création d'un jardin au pied du foyer. Les produits consommés sont majoritairement bio et locaux, les déplacements sont limités au territoire de l'Agglomération et l'autoproduction est encouragée.</li> <li>• Cadre de vie : la commune de Fleury-Mérogis a développé le projet « Du champ à l'assiette – Alimentation et environnement ».</li> </ul>



Décarboner la mobilité des agents de la collectivité	
Mise en place du forfait mobilité durable	
<p>La collectivité a instauré un dispositif d'indemnisation encourageant les agents à <b>opter pour des modes de transport moins émetteurs de CO<sub>2</sub></b> (vélo, covoiturage, trottinette, etc.) dans leurs trajets domicile-travail, contribuant ainsi à la décarbonation globale.</p>	<p>Mise en place du <b>forfait mobilité durable</b> à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024</p>
Mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les déplacements des agents deux nouveaux vélos acquis en 2024	
<p>Cœur d'Essonne Agglomération met à disposition de ses agents <b>5 vélos à assistance électrique</b> (dont 2 acquis en 2024) pour leurs déplacements professionnels mais aussi domicile-travail. Ces vélos sont disposés sur 5 sites différents de la collectivité : La Maréchaussée/St-Exupéry, les Montatons, la Cité du Développement Economique, le Trianon/Orgeval et la Maison de la Petite Enfance. Ces vélos sont mis en service depuis juillet 2023.</p>	<p>Depuis le début de la mise en service, Cœur d'Essonne Agglomération a comptabilisé près de <b>200 réservations de vélos</b> sur l'ensemble des sites et plus de <b>500 km de déplacements réalisés</b>.</p>
S'engager pour une commande publique durable	
Intégration des dimensions environnementales et sociales dans les marchés publics	
<p>Intégration de <b>critères environnementaux</b> dans les marchés publics de Cœur d'Essonne Agglomération, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En matière de produits d'entretien et d'hygiène. Les achats de produits Ecolabel et Ecocert représentent 15,39 % du montant total des dépenses.</li> <li>• Fournitures administratives de bureau sur les dépenses 2024 : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 25,91 % sont des produits répondant à la loi AGECE (le minimum imposé était de 20 %).</li> <li>■ 24,69 % sont des produits éco-responsables.</li> </ul> </li> <li>• Pour le papier, le secrétariat général commande systématiquement 1/3 des quantités en papier recyclé depuis l'entrée en vigueur de la loi AGECE.</li> </ul>	<p><b>28 % des marchés supérieurs à 40 000 € comportent un critère environnemental</b></p>



Créer et animer une dynamique territoriale autour de la transition écologique	
Le marché de Noël durable	
<p><b>Le marché de Noël durable s'inscrit dans la continuité du Village pour consommer autrement</b>, tout en se mettant aux couleurs de Noël.</p> <p>Organisée le samedi 14 décembre à la Piscine d'En Face, à Sainte-Geneviève-des-Bois, cette nouvelle édition a proposé aux visiteurs de nombreuses activités ludiques pour apprendre à fabriquer soi-même des éponges lavantes, de la peinture, de la lessive ou des produits cosmétiques plus écologiques, pour découvrir l'art du furoshiki (une technique de pliage de tissu pour emballer ses cadeaux de Noël) ou encore pour se familiariser avec la fabrication de décorations de Noël à partir de matériaux réemployés.</p> <p>La bibliothèque éphémère a permis aux visiteurs de récupérer gratuitement des livres issus de la collecte organisée dans les médiathèques.</p> <p>Les artisans et les associations présents ont quant à eux proposé un vaste choix de cadeaux durables et locaux à offrir ou à s'offrir.</p>	<p><b>720 visiteurs</b></p> <p><b>25 stands</b></p> <p><b>15 animations tout au long de la journée</b></p>
Redynamisation et renouvellement du CODEVIC pour accompagner la transition écologique, agricole et alimentaire	
<p>Un recensement et un renouvellement des membres du CODEVIC ont eu lieu, avec 9 nouveaux citoyens tirés au sort pour <b>diversifier les profils et insuffler une nouvelle dynamique</b>.</p> <p><b>Des actions de communication et de mobilisation</b> (incluant un kit de bienvenue pour les nouveaux arrivants, la refonte de la rubrique CODEVIC sur le site de l'Agglo et la réalisation de témoignages vidéo) ont été proposées.</p> <p>Des travaux thématiques, focalisés sur la <b>transition agricole et alimentaire</b> (programme Sésame) et la prévention/gestion des déchets (atelier biodéchets), ont également eu lieu.</p> <p>Le CODEVIC a par ailleurs participé à de multiples <b>événements locaux</b> : Fête Champêtre, Fête de l'Humanité, Festival Sèment &amp; S'aimeront, ÉCO Festival des Paniers de Longpont, Rencontre de l'Alliance des partenaires Sésame.</p>	<p><b>9 nouveaux membres intégrés en 2024</b> (tirage au sort sur 420 courriers envoyés)</p> <p><b>3 réunions du comité de coordination</b> (janvier, avril, novembre)</p> <p><b>2 assemblées plénières de restitution</b> (20 janvier et 28 juin 2024)</p> <p><b>500 exemplaires du jeu de cartes Sésame</b> produits pour un déploiement dans les communes, médiathèques et associations locales pour promouvoir une agriculture locale et responsable</p> <p><b>1 atelier sur les biodéchets</b> proposant des pistes d'actions concrètes pour la future collecte sélective, prévue en 2025.</p>




Développer des outils de suivi et d'évaluation de la transition écologique	
Définition du dispositif d'évaluation du PCAET	
<p><b>Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Cœur d'Essonne Agglomération a été adopté</b> en Conseil communautaire du 26 juin 2024.</p> <p>Chacune des 42 fiches actions du PCAET comprend des <b>indicateurs de suivi et d'évaluation</b>, permettant de suivre leur mise en œuvre. Par ailleurs, l'évaluation environnementale stratégique du PCAET détaille les indicateurs de suivi environnemental à observer pour apprécier <b>l'incidence sur l'environnement de la mise en œuvre de ce Plan</b>.</p> <p>En 2025, les services travailleront à l'élaboration d'un tableau de bord de la transition écologique, permettant de visibiliser et de suivre l'évolution de ces indicateurs.</p> <p>L'ensemble des indicateurs du PCAET a été intégré sur la plateforme Territoires en Transitions (TeT), afin de faciliter le suivi et l'évaluation des actions.</p>	<p><b>Plus de 80 indicateurs permettant de suivre la mise en œuvre des actions</b> du PCAET</p> <p><b>Une cinquantaine d'indicateurs</b> permettant d'évaluer l'impact environnemental du PCAET</p> <p><b>1 plateforme TeT intégrant tous les indicateurs</b> du PCAET, mise à jour en 2024</p>
S'inscrire dans des démarches partenariales de veille, d'observation et d'anticipation des effets du changement climatique	
Participation active aux réseaux de suivi et d'échanges sur le changement climatique	
<p>Réseau TEDDIF : participation à la <b>rencontre régionale Île-de-France</b> du 5 avril 2024, réunissant collectivités, associations, entreprises et partenaires institutionnels (ADEME IdF, AREC, Cerema, DRIEAT, Région Île-de-France).</p> <p><b>Journée Nationale des Collectivités (JNC)</b>, les 2 et 3 décembre à La Rochelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conférences et ateliers dédiés à la transition écologique, la sobriété, la biodiversité, l'aménagement du territoire, etc.</li> <li>Partage d'expériences et retours d'initiatives avec d'autres territoires engagés.</li> </ul>	<p>Participation à <b>1 rencontre TEDDIF</b> du 5 avril 2024 (collectivités, associations, entreprises, services de l'État).</p> <p><b>2 jours de JNC</b> (2-3 décembre), <b>plus de 20 ateliers et conférences</b> autour de la sobriété, de la biodiversité et de la prospective territoriales</p>
Engager la collectivité dans une démarche de sobriété numérique	
Modernisation du parc informatique et optimisation des infrastructures	
<p>La <b>modernisation du parc informatique</b> se poursuit dans la continuité des initiatives déjà instaurées.</p> <p>En 2024, les initiatives ont été en faveur de <b>l'allongement de la durée de vie des ordinateurs</b> avec le remplacement de disques durs en technologie SSD sur environ 50 postes (± 5).</p> <p><b>Pour rationaliser les équipements téléphoniques</b>, 35 téléphones fixes ont été retirés (au profit des smartphones).</p> <p><b>Optimisation des serveurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Virtualisation de 2 serveurs (bastions techniciens / administrateurs)</li> <li>Mutualisation de 3 serveurs de fichiers sur 1 seul (9 à faire sur 2025).</li> </ul>	<p><b>50 PC modernisés (remplacement HDD par SSD)</b></p> <p><b>35 téléphones fixes supprimés</b></p> <p><b>2 serveurs virtualisés</b></p> <p><b>3 serveurs de fichiers consolidés en un seul</b></p>





## ➔ AXE 7




# Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles et adapter le territoire aux changements climatiques



Développer et préserver la biodiversité du territoire	
Aménagement du parc de la Mare aux Bourguignons à Eglu	
<p>Cette friche agricole de 5 ha, située entre la N20 et le quartier densifié de la Mare aux Bourguignons (466 logements récents), était à l'abandon depuis plus de dix ans.</p> <p>Les enjeux sont de créer un espace naturel et sportif, renforcer la continuité écologique (trame verte du SCoT), améliorer le cadre de vie des riverains et sensibiliser à la protection de l'environnement.</p> <p><b>Les principaux aménagements : bassin de biodiversité, prairie naturelle, parcours de fitness, terrain multisport, zone de street work out, aire de jeux pour enfants.</b> Les eaux pluviales alimenteront l'ilôt humide pour soutenir la faune et la flore.</p> <p><b>Calendrier :</b> d'août 2024 à mars 2025</p> <p><b>Financement :</b> Délibération votée le 26 juin 2024 pour une enveloppe budgétaire de 1,8 M€, co-financée, à hauteur de 50 %, par la Région Île-de-France, Île-de-France Nature et le Conseil Départemental de l'Essonne (CD91).</p>	<p><b>5 ha de renaturation</b></p> <p><b>300 arbres plantés</b></p> <p><b>4 aires sportives et jeux</b></p>
Porter l'écoexemplarité du projet de La Base 217 en matière de biodiversité	
Schéma des eaux pluviales	
<p>Le Schéma de gestion des eaux pluviales à l'échelle de La Base 217 a été mis à jour en février 2024, avec la mise en place d'un phasage opérationnel. Il permettra de <b>réduire les rejets dans les vallées en recréant un cycle naturel de l'eau</b>, en lien avec la biodiversité, tout en abaissant les coûts d'infrastructure par rapport aux systèmes traditionnels à l'échelle du projet de reconversion de La Base 217.</p>	<p>Réalisation des études de MOE liées à l'eau et à la déconnexion sur la phase 1 (secteur cinéma et la piste 23)</p>
Plan de gestion de la biodiversité	
<p><b>Approbation du plan de gestion des espaces de biodiversité</b> et des eaux pluviales à ciel ouvert sur le site de La Base 217 prévoyant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer et entretenir les continuités écologiques et le patrimoine naturel</li> <li>• Concilier les usages et la préservation des milieux naturels</li> <li>• Développer la vocation pédagogique et expérimentale du site</li> <li>• Développer une stratégie de gestion globale de La Base 217</li> </ul>	<p><b>Gestion de la prairie événementielle, des abords des bâtiments et des jardins du Radom et BEARN, entretien des espaces de biodiversité.</b></p>
Préfiguration de la pépinière	
<p>Préfiguration de la <b>réalisation d'une pépinière</b> qui a pour objectif de produire des arbres et arbustes pour les besoins de plantation de l'Agglomération et ses communes membres. Cet outil s'appuie sur des transplantations in situ des arbres et arbustes de La Base 217.</p>	<p><b>5 000 m<sup>2</sup> de pépinière, pouvant être élargie à 1 ha</b></p>

Accompagner la plantation de 100 000 arbres sur le territoire communautaire	
Plantation d'arbres sur le territoire communautaire	
 <p><b>Première phase de plantation d'arbres</b> sur certains sites communautaires (Coulée douce à Villiers-sur-Orge, ZAE, parc de la Greffière à Fleury-Mérogis, piscine de Breuillet) et appui financier aux communes pour leurs projets de plantations.</p> <p>Entretien du patrimoine arboré : entretien sanitaire dans 3 parcs (Greffière, Mares Yvon et Trianon).</p>	<p><b>5 752 arbres plantés en 2024</b>  <b>Dont 13 % en milieu urbain</b>  <b>12 communes concernées en 2024.</b></p>

Restaurer le cycle naturel de l'eau	
Lancement du Schéma Directeur d'Assainissement et Diagnostic Permanent	
<p><b>Publication du marché</b> pour la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) et du Diagnostic Permanent.</p> <p>L'objectif étant de mieux identifier les besoins, prioriser les interventions sur les réseaux, et garantir une meilleure qualité de l'eau et du service.</p>	
Chantiers coordonnés d'assainissement, d'eau potable et de voirie	
    <p><b>Rue de la Garde à Brétigny-sur-Orge</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantier coordonné avec la régie de l'eau et la voirie</li> <li>• Date de démarrage : 16 septembre (travaux d'assainissement)</li> <li>• Durée des travaux : 2 mois</li> <li>• Type de travaux : réhabilitation par chemisage du réseau d'assainissement, renouvellement de la canalisation d'eau potable, réfection de la voirie.</li> </ul> <p><b>Avenue Charles de Gaulle à Marolles-en-Hurepoix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantier coordonné avec le SMOYS, la régie de l'eau, la voirie et le département</li> <li>• Date de démarrage : 16 septembre (travaux d'assainissement et d'eau potable)</li> <li>• Durée des travaux : 12 mois</li> <li>• Type de travaux : réhabilitation par chemisage du réseau d'assainissement (rue de la Gare et avenue Charles de Gaulle), mise en séparatif des réseaux d'assainissement de l'avenue Charles de Gaulle par la création d'un réseau d'eaux usées, renouvellement des branchements d'eau potable, enfouissement des réseaux et réaménagement de la voirie</li> </ul> <p><b>Autres travaux d'eau potable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentier du Parc et rue du Dr Charcot à La Norville</li> <li>• Avenue d'Arpajon et rue de la Guillemaine à Égly</li> <li>• Route de Cheptainville à Marolles-en-Hurepoix</li> <li>• Rue du Peuple la Lance, rue de la commune de Paris et rue Jean Moulin à La Norville.</li> </ul>	<p>2 mois de travaux sur Brétigny-sur-Orge (Rue de la Garde)  12 mois de travaux sur Marolles-en-Hurepoix (Avenue Charles de Gaulle)  Coordination avec plusieurs acteurs : régie de l'eau, services de la voirie, SMOYS, Département, etc.</p> <p>Amélioration des réseaux permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une meilleure gestion des eaux pluviales dans les villes,</li> <li>• moins de rejets parasite dans le réseau d'assainissement</li> <li>• moins de fuite dans le réseau d'eau potable</li> </ul>

Produire et préserver la ressource en eau potable	
Lutte contre les fuites sur le réseau d'eau potable	
   <p>Au titre du dernier RPQS :  Au cours de l'année 2023, <b>un linéaire de 1,73 km de réseau a été renouvelé</b> (donnée 2023, celle de 2024 sera connue à la mi 2025)  A noter que la régie s'est dotée d'une Intelligence Artificielle pour aider à la prédiction des secteurs de fuites. À ce jour, le modèle, bien qu'intéressant, manque encore un peu en pertinence à certains endroits du territoire, faute d'informations historiques à renseigner.</p>	<p><b>En 2024, 560 fuites ont été réparées dont 53 sur des canalisations et 238 sur des branchements au réseau d'eau potable.</b></p>
Sensibilisation à la préservation de la ressource par la participation à la journée mondiale de l'eau à d'autres manifestations publiques	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journées des associations le samedi 7 septembre 2024 sur les communes de Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge puis à Villiers-sur-Orge le 8 septembre 2024,</li> <li>• Journée mondiale de l'eau du 22 mars 2024, mise à disposition des 21 villes de kits pédagogiques tendant à promouvoir la préservation de la ressource,</li> <li>• Fête de la ville au Plessis-Pâté le 18 mai 2024,</li> <li>• Journée de l'environnement à Égly le 26 mai 2024,</li> <li>• Fête champêtre à la ferme de l'Envol (La Base 217 Le Plessis-Pâté/Brétigny-sur-Orge).</li> </ul>	
Sensibilisation des élus du Conseil d'Administration à la relève à distance	
<p>Une action est en cours pour présenter les avantages à passer à un <b>système de relève par un moyen de modules de télérelève</b> qui permettrait d'être plus informatif et davantage réactif dans la détection de fuite par constat d'anormalité de consommation en eau potable de tout abonné.</p>	
Installation de modules de radiorelève sur des compteurs desservant les équipements publics	
<p>En 2024, 105 radios ont été installées sur les équipements publics (avec remplacement de compteurs ou non).</p>	

Mener des projets d'aménagement exemplaires	
Mise en œuvre de l'Opération de revitalisation des Territoires (ORT)	
Mise en place d'une étude urbaine d'ORT sur la Route de Corbeil traversant 3 communes du territoire, Sainte-Geneviève-des-Bois, Morsang-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, afin notamment de répondre à des <b>objectifs de développement des mobilités douces sur l'axe, de développement du commerce de proximité, de densification et de développement de la nature en ville.</b>	Définition d'un scénario partagé sur la Route de Corbeil et d'un guide de traduction réglementaire.  Intégration des éléments dans les PLU de Sainte-Geneviève-des-Bois et Morsang-sur-Orge
Démarche de certification HQE™ aménagement de la ZAC des Belles Vues	
Poursuite de la démarche sur la ZAC des Belles Vues	
Lancement et conduite d'un diagnostic pour la requalification des ZAE	
<b>Réalisation de l'inventaire des ZAE</b> au titre de la loi Climat et résilience d'août 2021 : identification des unités foncières, des occupants et du taux de vacance fiscale pour chaque zone d'activités.  En complément une fiche d'identité par ZAE, indiquant la surface de la zone et la surface bâtie, le nombre d'établissements, le nombre d'emplois et les secteurs d'activités, a été réalisée. Cette base de connaissances sera complétée par d'autres indicateurs plus qualitatifs.	<b>Fiche d'identité réalisée pour les 30 ZAE du territoire</b>
<b>Lancement de l'analyse qualitative des ZAE</b> : identifier les facteurs d'attractivité ou au contraire ceux de « décrochage ».	Construction d'un <b>outil d'évaluation des ZAE</b> et d'un guide d'intervention sur le foncier économique



Accompagner les communes dans l'intégration des enjeux de la transition écologique dans les documents d'urbanisme locaux	
Rédaction des avis de Cœur d'Essonne en tant que personne publique associée sur les PLU des communes	
Dans le cadre des procédures de révision des PLU des communes : <b>rédaction d'avis de Cœur d'Essonne</b> intégrant les enjeux de transition écologique (consommation foncière, protection des terres agricoles, densification, performance énergétique et environnementale, etc.)	<b>4 avis PPA rédigés au cours de l'année 2024</b>
Bilan de la consommation foncière	
<b>Lancement de l'étude sur l'évaluation de la consommation foncière</b> au regard des enveloppes définies dans le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) : mise en place de l'observatoire et de l'outil QGIS et première présentation aux communes et aux partenaires.	<b>2 réunions avec les communes et les partenaires sur la consommation foncière et présentation des premiers résultats du bilan foncier sur la période 2019-2023</b>
Action de sensibilisation et d'anticipation à la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN)	
<b>Accompagnement des communes dans la compréhension des enjeux liés au ZAN</b> et dans la traduction dans les documents d'urbanisme locaux : aide à la rédaction des contributions à l'enquête publique du Schéma directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E), formation FIL sur la traduction du ZAN dans les documents d'urbanisme.	<b>1 formation sur le ZAN associant services de Cœur d'Essonne Agglomération et services des communes</b>



**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS • BRÉTIGNY-SUR-ORGE  
MORSANG-SUR-ORGE • SAINT-MICHEL-SUR-ORGE • ARPAJON  
SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON • FLEURY-MÉROGIS  
BREUILLET • VILLEMOSNON-SUR-ORGE • LONGPONT-SUR-ORGE  
ÉGLY • MAROLLES-EN-HUREPOIX • OLLAINVILLE  
LE PLESSIS-PÂTÉ • LA NORVILLE • LEUVILLE-SUR-ORGE  
VILLIERS-SUR-ORGE • BRUYÈRES-LE-CHÂTEL  
CHEPTAINVILLE • AVRAINVILLE • GUIBEVILLE**



La Maréchaussée, 1 place Saint-Exupéry  
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 69 72 18 00  
[communaute@coeuressonne.fr](mailto:communaute@coeuressonne.fr)  
[www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)

